



**PROCÈS-VERBAL DE LA 527^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le lundi 18 avril 2016 à 11 h 30 au salon rouge de l'UQTR
(527-18-04-16)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, premier vice-président aux relations de travail
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité (1^{er} mars seulement)

Absences motivées :

Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales (18 février seulement)
M. Ghyslain Parent, secrétaire

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, et Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, assistent également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, anime la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-527-18-04-16-00 Projet d'ordre du jour

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux : 525^e et 526^e réunions
- 3) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 10 mars 2016
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Dépôt du compte-rendu de la réunion du CSC du 10 mars 2016
 4. Retenues à la source de mars : ARC : 4886 \$; MRQ : 9185 \$
- 4) Rapport des officiers et des délégations
- 5) Discussions sur la réduction temporaire des coûts de la convention : rapport
- 6) Suites à donner à la 143^e assemblée générale du Syndicat
- 7) Désignation des signataires pour l'année 2016-2017
- 8) Dégagements syndicaux pour l'année 2016-2017**
- 9) Délégations syndicales pour l'année 2016-2017
- 10) Journée bilan et plan d'action 2016
- 11) Projet d'ordre du jour du CS du 28 avril
- 12) Gestion du personnel du Syndicat
- 13) Affaires nouvelles :
 1. Délégation au comité sur le financement des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)
 2. Prix Guy Rocher de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)
 3. Consortium des services juridiques
- 14) Date de la prochaine réunion : 5 mai 2016
- 15) Levée de l'assemblée

CX-527-18-04-16-01 Adoption de l'ordre du jour

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-527-18-04-16-02 Lecture et adoption des procès-verbaux des 525^e et 526^e réunions du CX

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 525^e et 526^e réunions du comité exécutif tenues le 23 février et le 17 mars 2016.

CX-527-18-04-16-03 Correspondance et information**1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 15 mars 2016**

Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 15 mars 2016 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.

2. Dépôt de l'agenda syndical

On précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'avril 2016.

3. Dépôt du compte-rendu de la réunion du CSC du 10 mars 2016**4. Retenues à la source de février : ARC : 4886 \$; MRQ : 9 185 \$****CX-527-18-04-16-04 Rapport des officiers et des délégations****Président**

- Le président signale que le sous-comité du Forum des partenaires travaillant sur la réalisation d'un sondage sur le climat de travail à l'UQTR s'est réuni récemment. Le sondage doit être réalisé à l'automne prochain.
- Le président indique qu'il y eut deux rencontres du comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ) au cours des dernières semaines afin d'étudier la possibilité d'élaborer des interventions concertées dans le cadre du sous-financement des universités et du renouvellement des conventions collectives des professeurs du réseau de l'UQ.
Il semble que la plupart des constituantes rencontrent les mêmes difficultés avec la Direction de leurs institutions : non-reconnaissance des syndicats comme porte-parole des professeurs, négociations difficiles, division au sein du corps professoral, etc.
Malheureusement, les négociations difficiles à l'UQAM ont perturbé le déroulement de la rencontre et il n'a pas été possible d'établir un plan d'action précis pour les prochains mois.
Le comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ) a tout de même convenu de recruter un spécialiste en communication afin de réaliser de courtes vidéos sur le rôle essentiel joué par les professeurs d'université dans la société québécoise.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT fait le cheminement des principaux dossiers du comité des relations de travail depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Concernant le refus de rembourser des frais de perfectionnement, il rappelle que la directive du décanat de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) précise très bien qu'un professeur qui souhaite se faire rembourser ce type de dépense doit, au préalable, obtenir l'autorisation de son assemblée départementale. Le professeur qui avait signalé au CRT le refus du service des finances de rembourser ses dépenses de perfectionnement avait omis d'obtenir l'autorisation de son Assemblée.
- Le VPRT indique que certaines questions abordées sur l'Info-Budget de l'UQTR ou lors des rencontres d'information sur les compressions budgétaires abordent des questions qui relèvent parfois des relations de travail. Il serait alors possible de déposer une plainte, en vertu de l'article 12, à la commission du travail du Québec.
On suggère d'écrire un texte dans *Le point d'ancre* afin de sensibiliser les professeurs à la problématique.
- Le VPRT attire l'attention des membres sur un projet de lettre d'entente sur la nomenclature des directions pédagogiques énumérées à la clause 22.08 de la convention collective. La lettre d'entente vise à préciser le type de directions

pédagogiques qui doit être considéré dans l'analyse des dossiers lors des demandes de promotion.

Après discussion, les membres conviennent de préciser dans la lettre d'entente que la direction de laboratoire départemental de recherche soit reconnue, peu importe si le laboratoire est accrédité ou non.

Les officiers se déclarent en accord avec la proposition de lettre d'entente relative aux directions pédagogiques énumérées à la clause 22.08 de la convention collective.

- Le VPRT souligne que le procureur du Syndicat a été saisi de l'intervention de la registraire à la conférence des directeurs et des directrices de département demandant l'autorisation des directions pour modifier le calendrier universitaire de l'année 2016-2017. Il s'agit là d'une prérogative de la commission des études.
- Le VPRT rappelle que la Direction souhaite adopter une politique des professeurs associés qui intégrerait également les professeurs retraités. Il invite le comité des affaires universitaires à discuter de la question avec l'Association des professeurs retraités de l'UQTR.
- Le VPRT informe les membres d'une nouvelle situation de harcèlement psychologique entre deux professeurs. La Direction de l'UQTR est au courant de la problématique et devrait intervenir selon la politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité. Le VPRT souligne qu'il serait urgent que le Syndicat complète le projet de règlement qui définirait la procédure à suivre par le Syndicat dans de telles situations.

VPAU

- Poste vacant

VPSC

- La VPSC signale que le comité de valorisation du rôle du professeur s'est réuni la semaine dernière. Il y fut question de la poursuite des travaux du comité qui ne s'était pas réuni depuis l'année 2010. Le comité a retenu un certain nombre d'interventions qui pourraient être réalisées au cours des prochains mois afin de valoriser le rôle du professeur : mieux faire connaître les projets de recherche des professeurs, inviter la Direction de l'UQTR à désigner des professeurs pour représenter l'Université à divers conseils, etc.

Trésorier

- Le trésorier indique qu'il n'a pu assister à la dernière réunion du cartel intersyndical des régimes de retraites et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC). La conseillère en relations de travail a représenté le Syndicat.
- Le trésorier mentionne qu'à l'automne prochain la Fédération réalisera auprès des professeurs d'université un sondage sur leur appréciation de la proposition de verser annuellement une somme de 10 000 \$ en fonds de recherche à chacun des professeurs d'université du Québec.

Secrétaire

- Absent

CX-527-18-04-16-05 Discussions sur la réduction temporaire des coûts de la convention : rapport

Le VPRT attire l'attention des membres sur la contreproposition de la Direction de l'UQTR (7 avril) à la proposition du conseil syndical du 24 mars dernier.

La Direction se déclare en accord avec la plupart des propositions à l'exception de la réduction du plancher d'emploi et la répartition des économies sur la réduction des postes. Les officiers se déclarent déçus de l'attitude de la Direction qui demande au Syndicat de faire encore de nouvelles concessions.

Les officiers considèrent que la réduction de 21 postes du plancher d'emploi pour 2017-2018 est inacceptable.

Les officiers considèrent que la proposition de ne verser que 20 % des économies réalisées par la réduction du plancher d'emploi est inacceptable.

Après discussion, les officiers votent la résolution suivante :

- | | |
|-------------|--|
| CONSIDÉRANT | les discussions menées entre le Syndicat et la Direction de l'UQTR sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs depuis décembre 2015; |
| CONSIDÉRANT | les différentes propositions et contrepropositions déposées par les parties durant cette période; |
| CONSIDÉRANT | les nombreuses concessions faites par le Syndicat; |
| CONSIDÉRANT | le contenu de la plus récente proposition de la Direction de l'UQTR (7 avril); |
| CONSIDÉRANT | l'analyse qu'a fait le comité exécutif de cette dernière proposition; |
| CONSIDÉRANT | l'avis unanime des membres du comité exécutif; |

Sur proposition de la VPRT, appuyée par la VPAS, il est résolu de recommander au conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) de rejeter la plus récente contreproposition sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective.

Il est convenu de plus de redéposer à la Direction de l'UQTR la proposition adoptée par le conseil syndical le 24 mars 2016, comme étant une proposition finale.

CX-527-18-04-16-06 Suites à donner à la 143^e assemblée générale du Syndicat

Point reporté à la réunion du 5 mai prochain.

CX-527-18-04-16-07 Désignation des signataires pour l'année 2016-2017

Le président rappelle qu'à la suite de l'élection du professeur Ghyslain Parent à titre de secrétaire du Syndicat, il faudrait adopter une nouvelle résolution pour désigner les signataires des documents financiers du Syndicat.

- | | |
|-------------|--|
| CONSIDÉRANT | les résultats des élections tenues le 14 avril 2016, lors de la 144 ^e Assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR); |
| CONSIDÉRANT | les statuts et les règlements du Syndicat; |
| CONSIDÉRANT | la nécessité de modifier les noms des officiers autorisés à signer les effets bancaires; |
| CONSIDÉRANT | l'avis unanime des membres du comité exécutif; |

Sur proposition de la VPSC, appuyée par le VPRT, il est résolu de désigner le professeur Ismaïl Biskri à titre de président, le professeur Sylvain Beaudry à titre de trésorier et le professeur Ghyslain Parent à titre de secrétaire comme signataires des documents reliés à trésorerie du Syndicat.

CX-527-18-04-16-08 Dégagements syndicaux pour l'année 2016-2017

Point reporté à la réunion du 5 mai prochain.

CX-527-18-04-16-10 Journée bilan et plan d'action 2016

Devant l'impossibilité de fixer une date pour la tenue de la prochaine journée bilan et plan d'action, il est convenu d'acheminer aux officiers un doodle afin de déterminer le moment convenant à tous.

CX-527-18-04-16-11 Projet d'ordre du jour du CS du 28 avril

Le président présente aux membres le projet d'ordre du jour de la 298^e réunion du conseil syndical qui aura lieu le 28 avril prochain :

1. Mot de bienvenue du VPRT
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Réduction temporaire des coûts de la convention collective
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Délégations syndicales pour l'année 2016-2017
7. Vacance à la vice-présidence aux affaires universitaires du Syndicat
8. **Tribune des délégués et des déléguées**
9. Adoption des procès-verbaux des 298^e et 299^e réunions du conseil syndical
10. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
11. Information et dépôt de documents :
 - 11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif
 - 11.2. Dépôt de l'agenda syndical du mois de mai 2016
 - 11.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine rencontre : 26 mai 2016
14. Levée de l'assemblée

CX-527-18-04-16-12 Gestion du personnel du Syndicat

Point reporté à la réunion du 5 mai prochain.

CX-527-18-04-16-13 Affaires nouvelles

1. Comité sur le financement des universités de la Fédération

On signale que le conseiller aux affaires universitaires participera, le 20 avril prochain à Montréal, à la réunion du comité sur le financement des universités de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).

2. Prix Guy Rocher de la Fédération

Le président signale que la Fédération a invité les syndicats membres à proposer des noms de professeurs susceptibles de recevoir le prix Guy Rocher.

Après discussion, les membres conviennent de soumettre le nom du professeur Max Roy de l'UQAM et ex-président de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).

Les officiers adoptent la résolution suivante :

- CONSIDÉRANT l'attribution du prix Guy Rocher de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU);
- CONSIDÉRANT la période de mise en candidature pour le prix Guy Rocher;
- CONSIDÉRANT l'invitation faite par la Fédération pour soumettre des candidatures;
- CONSIDÉRANT l'avis unanime des membres du comité exécutif;

Sur proposition du président, appuyée par la VPSC, il est résolu de soumettre la candidature du professeur Max Roy de l'UQAM pour l'obtention du prix Guy Rocher de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).

3. Consortium sur les services juridiques du Syndicat

Le VPRT souligne qu'il y aura en juin prochain la rencontre annuelle des membres du consortium des services juridiques. Il rappelle que l'année dernière, le comité exécutif avait suggéré des modifications à l'entente avec le consortium afin d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des procureurs. Les membres du consortium avaient alors rejeté les propositions du Syndicat.

Le VPRT fait l'inventaire des différents dossiers traités par les procureurs durant l'année et conclut que la nécessité de corriger le mode de fonctionnement est toujours présente.

Il serait souhaitable que le Syndicat trouve une façon différente de répartir les dossiers juridiques entre les deux procureurs du consortium. Le VPRT indique qu'il a déjà abordé la question avec les deux procureurs et qu'il doit avoir bientôt une rencontre avec ceux-ci pour élaborer des solutions.

Après avoir abordé différents scénarios avec le VPRT, les officiers invitent le VPRT à poursuivre les discussions avec les procureurs afin que le Syndicat puisse présenter une nouvelle proposition aux membres du consortium lors de la rencontre de juin.

Le président termine en indiquant que le statu quo n'est plus possible et qu'une solution doit être trouvée au sein du consortium ou à l'extérieur de celui-ci et idéalement à coût nul.

CX-527-18-04-16-14 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 5 mai prochain.

CX-527-18-04-16-10 Levée de l'assemblée

La réunion est suspendue à 16 h.

Original signé

Ismaïl Biskri
Président

Original signé

Ghyslain Parent
Secrétaire